

COMPTE RENDU N°2 SUR LA GESTION DE L'ESPECE ANCISTRUS SP, RAVINE BORINE, SAINT-CLAUDE

En date du 18 juin 2015, une opération de pêche de reconnaissance visant à vérifier la présence d'une espèce exotique envahissante (EEE) sur la ravine Borine, Saint-Claude, a été menée par le Parc national de la Guadeloupe. Cette opération a confirmé la présence d'une EEE sur ce cours d'eau. (voir CR n°1 sur la gestion des l'espèce *Ancitrus cirrhosus*, ravine Borine, Saint-Claude)

Initialement déterminée comme *Ancistrus cirrhosus*, les individus prélevés lors de la pêche du 18 juin 2015 ont été envoyés au Muséum de Genève. Le Dr Sonia Fisch-Muller et Raphaël Covain ont procédé au séquençage de ses 44 individus et les ont identifié comme *Ancistrus triradiatus*.

Extrait du rapport d'expertise de Raphaël Covain du Muséum de Genève :

« Les spécimens appartiennent très vraisemblablement à une souche aquariophile d'*Ancistrus triradiatus*, exportée de Colombie pour le commerce des poissons d'aquarium. Les deux morphes observés, type sauvage (à tâches) et uni sont régulièrement proposés dans les magasins de poissons d'ornement pour les particuliers[...] Les Ancistrus sont d'origine néotropicale et sont absents des Caraïbes, exception faite de Trinidad. Il s'agit donc en tout état de cause, de spécimens issus du milieu aquariophile introduits dans le milieu naturel, dans une région qui leur est parfaitement étrangère. »

En accord avec le service ressources naturelles de la DEAL ayant en charge le pilotage de la thématique « espèces exotiques envahissantes », le Parc national de la Guadeloupe a procédé en décembre 2015 à la détermination de l'aire de répartition d'*Ancistrus triradiatus* sur la ravine Borine.

La méthode de pêche utilisée était une pêche complète à un passage

L'équipe de pêche était constitué d'agents de l'établissement public Parc national de la Guadeloupe, aidé d'une stagiaire, Anne Runde.

La pêche était encadrée par l'arrêté préfectoral DEAL-RN-2015-052.

10 stations ont été prospectées réparties de façon homogène en amont et en aval de la zone de découverte de l'espèce (cf cartographie jointe).

Résultat des pêches

Stations	Lieu-dit	Nombre d'Ancistrus	Présence/ Absence Sicydium	Autres espèces	Biodiversité/Abondance
1	La poste	0	P	Ouassou Cacador Crabe Guppy Porte-épée	Forte
2	Total	0	A	Guppy Porte-épée Crabe	Trés Faible
3	Amont Hôtel Saint- Georges	0	A	Guppy Porte-épée Crabe	Faible
4	Aval Hôtel Saint- Georges	27	A	Guppy Porte-épée Crabe	Faible

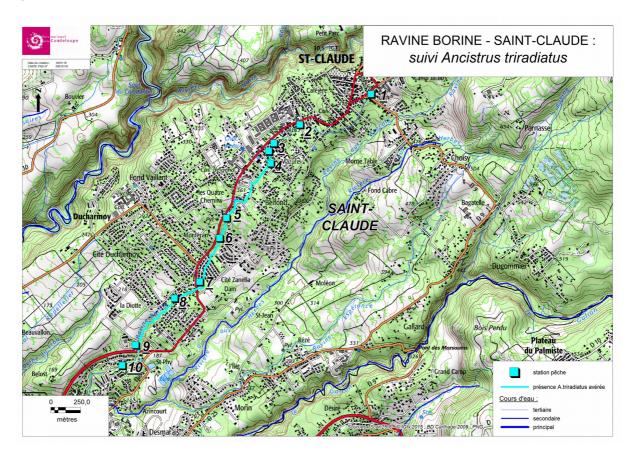




5	Route ylang ylang	10	A	Guppy Porte-épée Crabe	Faible
6	Clé d'ut	13	A	Guppy Porte-épée Crabe	Faible
7	Cité Zanella	47	A	Guppy Porte-épée Crabe	Faible
8	Cité Diotte	49	A	Guppy Porte-épée Crabe	Faible
9	Route de Saint-Phy	1	P	Ouassou Crevette tranparente Guppy Porte-épée Crabe	Forte
10	Cité Saint- Phy	0	A	Guppy Porte-épée Crabe	Très faible

Analyse des données

Ancitrus triradiatus est présent sur 2,2 km sur la ravine Borine, de l'hôtel Saint-Georges à la route de Saint-Phy. La compétition territoriale se confirme, lorsque Ancistrus triradiatus est abondant Sycidium sp est absent du relevé.



Perspectives

Dans le cadre d'un projet FEDER/CPER dénommé GUAD3E sur la mise en place d'un programme de lutte précoce contre les espèces exotiques envahissantes aquatiques de Guadeloupe, Le PNG accompagné du bureau d'études Asconit consultants et de l'association d'insertion la clé d'ut réalisera un chantier test d'éradication de l'EEE sur la ravine Borine. La date de début des travaux reste en attente de l'accord de la Région (service instructeur des dossiers FEDER) sur ce projet.